

TABLE DES MATIERES

Préface	p. 7
Abréviations	p. 13
LEÇON 1 : HISTOIRE ET OBJET DU DROIT DU TRAVAIL	p. 17
Section I : La construction du droit du travail	p. 18
I : Législation industrielle, droit ouvrier et droit du travail	p. 18
A : Les principes de la Révolution française et le droit du travail	p. 18
B : La révolution industrielle	p. 19
C : L'intervention de l'Etat dans les relations professionnelles	p. 20
II : Les grandes dates de l'histoire du droit du travail depuis 1919	p. 22
A : L'entre-deux guerres	p. 22
B : Le droit social de la Libération et de la Quatrième République	p. 24
C : La Cinquième République	p. 24
III : Les tendances du droit du travail contemporain	p. 26
Section II : L'objet du droit du travail	p. 29
I : Droit du travail et droit social	p. 29
II : Le domaine du droit du travail	p. 30
LEÇON 2 : LES SOURCES DU DROIT DU TRAVAIL	p. 33
Section I : Les sources internes	p. 34
I : Les sources étatiques du droit du travail	p. 35
A : La Constitution	p. 35
B : La loi et le règlement	p. 35
1 : L'exposé des normes	p. 35
2 : Les caractères	p. 37
3 : La codification	p. 37
II : Les sources non légiférées du droit du travail	p. 38
A : Les sources professionnelles	p. 38
1 : Les conventions et accords collectifs de travail	p. 38
2 : Les usages	p. 39
a : L'usage professionnel ou régional	p. 39
b : L'usage d'entreprise	p. 39
3 : Le règlement intérieur	p. 45

B : La jurisprudence	p. 46
1 : La diversité des sources jurisprudentielles	p. 46
2 : La juridiction du travail	p. 47
Section II : Les sources internationales	p. 48
I : Le droit international général du travail	p. 48
A : L'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.)	p. 49
1 : Les textes fondateurs	p. 49
2 : La composition de l'O.I.T.	p. 49
a : L'organe législatif : La Conférence Internationale du Travail	p. 49
b : L'organe exécutif : Le Conseil d'administration	p. 51
c : L'organe permanent : Le Bureau International du Travail	p. 51
B : L'activité normative de l'O.I.T.	p. 52
1 : Les conventions	p. 52
a : L'adoption	p. 52
b : La ratification	p. 52
c : L'intégration en droit français	p. 53
2 : Les recommandations	p. 53
a : L'élaboration	p. 53
b : Les effets	p. 54
II : Le droit social européen	p. 54
A : Le droit social non communautaire	p. 54
1 : La Convention européenne de Droits de l'Homme	p. 54
2 : La Charte sociale européenne	p. 55
B : Le droit social communautaire	p. 56
1 : Le droit communautaire primaire	p. 56
2 : Le droit communautaire dérivé	p. 58
a : Les règlements	p. 59
b : Les directives	p. 59
c : Les décisions	p. 59
d : Les avis et recommandations	p. 60
3 : La jurisprudence de la C.J.C.E.	p. 60
a : Le rôle de la C.J.C.E.	p. 60
b : Les diverses formes de recours	p. 61
4 : La compatibilité du droit social communautaire avec le droit social non communautaire	p. 63
a : La position de la C.J.C.E. sur la C.E.D.H.	p. 63
b : Qu'en est-il de l'adhésion de la Communauté européenne à la C.E.D.H. ?	p. 64
LEÇON 3 : LE PARTICULARISME DE LA COMBINAISON DES SOURCES EN DROIT DU TRAVAIL	p. 69
Section I : Le principe hiérarchique	p. 69
Section II : Le principe de complémentarité	p. 70
I : La transformation de l'ordre public	p. 70

II : La notion d'ordre public social	p. 71
A : Principe	p. 71
1 : La portée du principe de faveur	p. 71
2 : L'appréciation de la disposition la plus favorable	p. 72
a : La méthode de comparaison	p. 72
b : La détermination des bénéficiaires	p. 73
3 : La sanction du principe	p. 74
B : L'exception	p. 75
III : Les accords dérogatoires	p. 75
LEÇON 4 : LE CONTENTIEUX DU TRAVAIL	p. 77
Section I : L'éclatement du contentieux du travail	p. 77
I : Le constat	p. 78
A : Les juridictions de l'ordre administratif	p. 78
B : Les juridictions de l'ordre judiciaire	p. 78
II : Les conséquences de l'éclatement du contentieux	p. 79
Section II : La juridiction prud'homale	p. 80
I : Le conseil de prud'hommes, une juridiction élective et paritaire	p. 81
A : La composition du conseil de prud'hommes	p. 81
B : Les problèmes posés par le caractère électif et paritaire de la juridiction	p. 81
C : L'organisation interne du conseil de prud'hommes	p. 82
II : La compétence prud'homale	p. 83
A : La compétence exclusive du conseil de prud'hommes	p. 84
B : Les extensions de compétence du conseil de prud'hommes	p. 84
III : La procédure prud'homale	p. 84
A : La saisine de la juridiction et les règles générales du procès prud'homal	p. 85
B : Les phases de conciliation et de jugement	p. 85
C : Le cas particulier du référé prud'homal	p. 86
IV : Les voies de recours.	p. 87
LEÇON 5 : LE CRITERE DU CONTRAT DE TRAVAIL	p. 89
Section I : La détermination jurisprudentielle du contrat de travail	p. 89
I : La promesse d'embauche	p. 89
II : La qualification par le juge	p. 91
III : Le lien de subordination	p. 92
A : La notion de subordination	p. 92
B : Les indices de la subordination	p. 94
1 : Le comportement des parties	p. 94
2 : Les conditions d'exécution du travail	p. 94
a : Le lieu et les horaires de travail	p. 94
b : La fourniture du matériel et des matières premières	p. 95

c : La fourniture d'une prestation personnelle	p. 95
3 : La rémunération du contrat de travail	p. 95
Section II : La détermination légale du contrat de travail	p. 95
I : Les interventions législatives ponctuelles	p. 96
II : La présomption de non salariat	p. 97
A : Le champ d'application de la présomption	p. 97
B : Le renversement de la présomption	p. 98
LEÇON 6 : L'EMBAUCHE	p. 101
Section I : Le recrutement	p. 102
I : La liberté de recruter et ses limites	p. 102
A : Les priorités d'emploi	p. 103
1 : L'obligation d'emploi en faveur des handicapés et des mutilés de guerre	p. 104
2 : Les priorités d'embauche et de réembauche	p. 104
a : Les pères et mères de famille	p. 105
b : Les personnes licenciées pour motif économique	p. 105
c : Les parlementaires	p. 105
3 : Le droit à réintégration	p. 106
B : Les interdictions d'embauche	p. 106
C : La non-discrimination	p. 107
1 : Le principe	p. 107
2 : Les dispositions spécifiques	p. 108
3 : La preuve	p. 109
II : Le mode de recrutement	p. 109
A : L'Agence Nationale Pour l'Emploi (A.N.P.E.) et le service public de l'emploi	p. 109
B : Les cabinets de recrutement	p. 111
1 : La licéité de l'activité	p. 111
2 : La nature du lien entre l'employeur et le cabinet	p. 112
3 : Les obligations du cabinet	p. 113
C : Les opérations de recrutement	p. 113
1 : La publicité des offres d'emploi	p. 113
2 : La sélection	p. 114
3 : Les formalités du recrutement	p. 116
Section II : La conclusion du contrat de travail	p. 116
I : Les conditions de formation du contrat de travail	p. 116
A : Les règles de fond	p. 117
1 : Le consentement	p. 117
a : L'existence du consentement	p. 117
b : L'intégrité du consentement	p. 118
2 : La capacité de contracter	p. 120
3 : La cause	p. 121
4 : L'objet du contrat	p. 121

5 : Les clauses pouvant figurer dans le contrat	p. 121
a : La clause de garantie d'emploi	p. 121
b : La clause de dédit-formation	p. 123
c : La clause pénale	p. 124
B : Les règles de forme	p. 125
1 : L'absence de formalisme	p. 125
2 : La preuve du contrat de travail	p. 127
II : La sanction des conditions de formation du contrat de travail	p. 129
Section III : La période d'essai	p. 130
I : L'existence de la période d'essai	p. 130
A : La validité de la période d'essai	p. 131
B : La durée de la période d'essai	p. 133
C : Le renouvellement ou la prolongation de la période d'essai	p. 133
1 : En l'absence de convention collective	p. 133
2 : En présence d'une convention collective	p. 134
II : La fin de la période d'essai	p. 135
A : La rupture en cours d'essai	p. 135
B : L'expiration de l'essai	p. 137

LEÇON 7 : LES VARIETES DU CONTRAT DE TRAVAIL : LE TRAVAIL PRECAIRE

	p. 139
Section I : Le contrat à durée déterminée (C.D.D.)	p. 142
I : Les conditions de formation du C.D.D.	p. 142
A : Les cas de recours	p. 142
1 : La liste des cas de recours	p. 143
a : La vacance temporaire d'un poste de travail	p. 143
b : L'accroissement temporaire de l'activité	p. 144
c : Les emplois temporaires par nature	p. 144
2 : Les interdictions	p. 148
B : La rédaction du contrat	p. 149
1 : L'exigence de l'écrit	p. 149
2 : Les mentions obligatoires	p. 149
C : La durée du contrat	p. 152
1 : Le C.D.D. à terme précis	p. 152
2 : Le C.D.D. à terme imprécis	p. 152
II : Le statut des salariés en C.D.D.	p. 153
A : Le principe d'égalité de traitement	p. 153
B : La période d'essai	p. 154
C : Les indemnités	p. 155
1 : L'indemnité de fin de contrat	p. 155
2 : L'indemnité de requalification	p. 156
III : La cessation, le renouvellement ou la succession de C.D.D.	p. 157
A : La cessation du C.D.D.	p. 157
1 : Les cas de rupture	p. 157

a : L'arrivée du terme	p. 157
b : L'accord des parties	p. 157
c : La résolution judiciaire	p. 158
d : La résiliation immédiate	p. 159
2 : La procédure de rupture du C.D.D.	p. 161
3 : Les sanctions de la rupture abusive	p. 162
B : Le renouvellement du C.D.D.	p. 164
C : La succession de C.D.D.	p. 164
1 : La succession de C.D.D. avec le même salarié	p. 165
2 : La succession de C.D.D. avec des salariés différents	p. 166
Section II : Le contrat de travail temporaire (C.T.T.)	p. 167
I : Les conditions de formation du C.T.T.	p. 168
A : Les cas de recours	p. 168
1 : La liste des cas	p. 168
2 : Les interdictions	p. 170
B : La présentation des contrats	p. 170
1 : Le contrat de mise à disposition	p. 170
2 : Le contrat de mission	p. 171
3 : Les sanctions	p. 172
a : Les sanctions pénales	p. 172
b : Les sanctions civiles	p. 172
C : La durée du contrat	p. 173
II : Le statut du travailleur temporaire	p. 174
III : Le renouvellement, la succession de missions ou la fin de mission	p. 176
A : Le renouvellement du C.T.T.	p. 176
B : La succession de missions	p. 176
C : La fin de mission	p. 177

LEÇON 8 : LE POUVOIR REGLEMENTAIRE DU CHEF D'ENTREPRISE

	p. 179
Section I : La nature juridique du règlement intérieur	p. 180
I : Le débat sur la nature juridique du règlement intérieur	p. 180
II : Les intérêts du débat	p. 180
Section II : Le contenu du règlement intérieur	p. 181
I : Le contenu légal exclusif	p. 181
A : Les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité	p. 181
B : Les dispositions relatives à la discipline	p. 182
C : Les dispositions relatives aux droits de la défense	p. 183
D : Les dispositions relatives à l'abus d'autorité en matière sexuelle	p. 184
E : Les dispositions relatives au harcèlement moral	p. 184
II : Les dispositions interdites	p. 184
A : Les clauses contraires aux lois, règlements ou aux conventions collectives	p. 184

B : Les clauses contraires aux droits des personnes et aux libertés	p. 185
C : Les clauses discriminatoires	p. 187
Section III : L'élaboration du règlement intérieur	p. 188
I : Procédure	p. 188
II : Champ d'application de la procédure	p. 188
Section IV : Le contrôle du règlement intérieur	p. 189
I : Le contrôle administratif	p. 189
II : Le contrôle judiciaire	p. 190
A : Le contrôle par voie d'exception	p. 190
B : Le contrôle par voie d'action	p. 191

LEÇON 9 : LE POUVOIR DISCIPLINAIRE DU CHEF D'ENTREPRISE p. 193

Section I : Les garanties entourant le prononcé de la sanction	p. 194
I : Champ d'application	p. 194
A : La faute disciplinaire	p. 194
B : La sanction disciplinaire	p. 195
II : Le choix de la sanction	p. 195
A : Les sanctions licites	p. 195
B : Les sanctions illicites	p. 197
1 : Les sanctions pécuniaires	p. 197
2 : Les sanctions discriminatoires	p. 197
III : La procédure disciplinaire	p. 199
A : Règles générales	p. 199
B : La procédure simplifiée	p. 200
C : La procédure renforcée	p. 200
Section II : Le contrôle postérieur au prononcé de la sanction	p. 201
I : Les vérifications opérées par le conseil des prud'hommes	p. 201
A : L'étendue du contrôle prud'homal	p. 201
B : La charge de la preuve	p. 202
II : Les conséquences du contrôle	p. 203
A : Le prononcé de l'annulation par le juge	p. 203
B : Les effets de l'annulation	p. 205
1 : La remise en l'état	p. 205
2 : Le prononcé d'une nouvelle sanction	p. 205

LEÇON 10 : LA MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL p. 207

Section I : La notion de modification du contrat	p. 209
I : La révision contractuellement prévue	p. 210
A : La validité de la clause de révision	p. 210
1 : La source de la clause de révision	p. 210
2 : L'étendue de la clause de révision	p. 210
3 : La licéité de la clause de révision	p. 211

B : La mise en œuvre de la clause de révision	p. 212
II : Le socle contractuel	p. 213
A : La rémunération	p. 213
B : La qualification	p. 214
C : Le lieu de travail	p. 215
D : La durée et l'horaire de travail	p. 216
1 : La durée du travail	p. 217
2 : Les horaires de travail	p. 217
Section II : Les enjeux de la distinction entre la modification et les conditions de travail	p. 218
I : Le régime juridique du changement des conditions de travail	p. 218
A : La modification des conditions de travail s'impose au salarié	p. 218
B : Le rejet de la prise d'acte	p. 219
II : Le régime juridique de la modification du contrat	p. 220
A : Le principe	p. 220
1 : L'accord du salarié	p. 220
2 : Le refus du salarié	p. 222
B : Les difficultés d'application du principe	p. 223
1 : La sanction disciplinaire	p. 223
2 : La révocation des usages	p. 224
LEÇON 11 : LA SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL	p. 227
Section I : La maladie et l'accident	p. 228
I : La maladie et l'inaptitude physique de droit commun	p. 228
A : Les obligations du salarié	p. 228
B : La rupture du contrat de travail	p. 230
1 : Le principe de l'interdiction du licenciement	p. 230
2 : La maladie de droit commun	p. 231
3 : L'inaptitude physique de droit commun	p. 232
a : L'intervention du médecin du travail	p. 232
b : Le reclassement du salarié	p. 234
c : Le refus du reclassement par le salarié	p. 238
II : La maladie professionnelle et l'accident du travail	p. 239
A : La protection de l'emploi pendant la période de suspension	p. 240
B : La protection de l'emploi à l'issue de la période de suspension	p. 242
Section II : La maternité	p. 243
I : L'aménagement de l'emploi	p. 243
II : L'interdiction du licenciement	p. 244
A : Le congé de maternité	p. 245
B : La protection contre le licenciement	p. 245
1 : Le principe	p. 245
a : La période de protection relative	p. 245
b : La période de protection absolue	p. 246
2 : La sanction du principe	p. 246

**LEÇON 12 : LA MODIFICATION DE LA SITUATION
JURIDIQUE DE L'EMPLOYEUR**

p. 249

Section I : Les conditions d'application de l'article L 122-12 alinéa 2
du code du travail

p. 251

I : Les événements concernés par l'article L 122-12 alinéa 2
du code du travail

p. 251

A : Les cas légaux

p. 251

1 : Le décès de l'employeur originel

p. 251

2 : La vente du fonds

p. 252

3 : Les cas de fusion, transformation du fonds et apport en société

p. 252

B : L'élargissement jurisprudentiel

p. 254

1 : Les étapes jurisprudentielles

p. 254

2 : La détermination de l'entité économique

p. 256

3 : Les formes du transfert

p. 259

II : L'existence d'un contrat de travail en cours

p. 262

III : La continuité de l'entreprise

p. 263

A : Le principe de poursuite de l'activité

p. 263

B : La nature de l'activité

p. 264

C : Le mode d'exploitation

p. 264

D : L'externalisation

p. 267

E : La ruine du fonds

p. 269

Section II : Les effets liés à la modification de la situation
juridique de l'employeur

p. 269

I : Le maintien des contrats de travail « en cours »

p. 269

A : Le sort du contrat de travail

p. 270

1 : Les éléments transférés

p. 270

2 : Le pouvoir de direction du nouvel employeur

p. 272

3 : Les conventions relatives à l'application de l'article L 122-12
alinéa 2 du code du travail

p. 272

B : Les effets sur la répartition des obligations entre employeurs
successifs

p. 274

1 : Les dettes antérieures au transfert

p. 275

a : Le domaine d'application de l'article L 122-12-1 du code
du travail

p. 275

b : Les effets du transfert d'obligations

p. 276

2 : Les dettes échues après le transfert

p. 276

II : Le sort du statut collectif

p. 277

A : L'absence de dispositions spécifiques

p. 277

B : La construction jurisprudentielle

p. 278

III : Le maintien du pouvoir de résiliation

p. 280

A : Le licenciement opéré par l'employeur d'origine

p. 281

B : La volonté de limiter les licenciements

p. 283

C : Le licenciement opéré par le nouvel employeur

p. 286

**LEÇON 13 : LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL :
LES DIFFERENTS MODES DE RUPTURE**

p. 289

Section I : La volonté de ne plus exécuter le contrat	p. 290
I : La volonté unilatérale	p. 290
A : La démission	p. 290
1 : La notion de démission	p. 290
a : Une volonté libre	p. 290
b : Une volonté non équivoque	p. 292
c : Une volonté sérieuse	p. 292
2 : Le régime juridique de la démission	p. 292
a : La preuve de la démission	p. 292
b : Le respect du préavis	p. 293
c : La démission abusive	p. 293
d : Les allocations de chômage	p. 293
B : La résiliation judiciaire	p. 293
1 : La résiliation judiciaire à l'initiative de l'employeur	p. 294
2 : La résiliation judiciaire à l'initiative du salarié	p. 295
C : La retraite	p. 295
1 : L'absence de clauses conventionnelles	p. 296
a : La mise à la retraite	p. 296
b : Le départ à la retraite	p. 297
2 : La présence de clauses conventionnelles	p. 297
a : Les clauses « guillotines » ou « couperets »	p. 297
b : Les clauses souples	p. 298
II : L'accord entre les parties	p. 298
A : La rupture négociée encadrée par la jurisprudence	p. 299
1 : La rupture négociée pour motif personnel	p. 299
a : Principe	p. 299
b : Exceptions	p. 300
2 : La rupture négociée pour motif économique	p. 302
B : La rupture négociée encadrée par la loi	p. 303
1 : Le contrat à durée déterminée	p. 303
2 : Le contrat d'apprentissage	p. 303
3 : La convention de reclassement personnalisé	p. 303
Section II : L'impossibilité d'exécuter le contrat	p. 304
I : Une notion strictement appréciée	p. 305
II : Une notion aux conséquences diverses	p. 306

LEÇON 14 : LE LICENCIEMENT POUR MOTIF PERSONNEL p. 307

Section I : La procédure de licenciement	p. 310
I : Le déroulement de la procédure	p. 310
A : La convocation du salarié	p. 310
B : L'entretien préalable	p. 311

C : La notification du licenciement	p. 312
II : Les sanctions des irrégularités procédurales	p. 313
A : Les sanctions prévues par l'article L 122-14-4 du code du travail	p. 313
B : Les sanctions prévues par l'article L 122-14-5 du code du travail	p. 314
Section II : La cause réelle et sérieuse de licenciement	p. 314
I : La notion de cause réelle et sérieuse	p. 314
A : La cause réelle	p. 314
1 : Une cause existante	p. 315
2 : Une cause exacte	p. 315
3 : Une cause objective	p. 315
B : La cause sérieuse	p. 316
II : Principales applications	p. 316
A : La faute disciplinaire	p. 316
1 : La faute sérieuse	p. 316
2 : La faute grave	p. 317
3 : La faute lourde	p. 317
B : L'insuffisance professionnelle	p. 318
C : L'insuffisance de résultats	p. 318
D : La mésentente entre salariés	p. 319
E : La maladie du salarié	p. 319
F : L'inaptitude physique du salarié	p. 320
III : La preuve de la cause réelle et sérieuse	p. 320
A : La charge de la preuve	p. 320
B : Les moyens de preuve	p. 321
IV : Les sanctions du licenciement sans cause réelle et sérieuse	p. 325
A : Les sanctions prévues par l'article L 122-14-4 du code du travail	p. 325
B : Les sanctions prévues par l'article L 122-14-5 du code du travail	p. 325
Section III : Les restrictions au pouvoir de licencier	p. 325
I : La nullité du licenciement illicite	p. 325
II : La vie personnelle du salarié	p. 328

LEÇON 15 : LE LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

p. 331

Section I : Les procédures de licenciement économique	p. 334
I : Champ d'application des procédures	p. 334
A : Causes indépendantes	p. 334
B : Causes liées	p. 335
II : Description des procédures	p. 335
A : Le licenciement individuel pour motif économique	p. 335
1 : L'entretien préalable	p. 335
2 : La notification du licenciement	p. 336
3 : Les autres formalités	p. 337
B : Le licenciement collectif pour motif économique	p. 338
1 : Le petit licenciement économique : 2 à 9 salariés sur 30 jours	p. 338

2 : Le grand licenciement économique : 10 salariés ou plus sur 30 jours	p. 338
a : La consultation des représentants du personnel	p. 339
b : L'intervention de l'administration	p. 340
C : Sanctions des irrégularités procédurales	p. 341
1 : L'inobservation de la procédure individuelle	p. 341
a : Les sanctions prévues par l'article L 122-14-4 du code du travail	p. 341
b : Les sanctions prévues par l'article L 122-14-5 du code du travail	p. 342
c : Le cas particulier de la convention de reclassement personnalisé	p. 342
2 : L'inobservation de la procédure collective	p. 342
a : Le petit licenciement collectif	p. 342
b : Le grand licenciement collectif	p. 342
c : Le cas particulier du plan de sauvegarde de l'emploi	p. 342
3 : La « sécurisation des procédures de licenciement »	p. 344
Section II : La cause économique justificative	p. 345
I : Le contrôle judiciaire de la réalité du motif	p. 346
A : Le contrôle des conditions matérielles	p. 346
1 : La suppression d'emploi	p. 346
2 : La transformation et la modification du contrat	p. 347
B : Le contrôle des circonstances économiques	p. 347
1 : Les difficultés économiques	p. 348
2 : Les mutations technologiques	p. 349
3 : La réorganisation de l'entreprise	p. 349
4 : La cessation d'activité de l'entreprise	p. 350
II : Le contrôle judiciaire du sérieux du motif	p. 350
A : Le fondement du reclassement	p. 350
B : Les modalités du reclassement	p. 351
1 : Le contenu du reclassement	p. 351
2 : Le refus du reclassement par le salarié	p. 353
3 : Le cadre du reclassement	p. 353
III : Les sanctions du licenciement sans cause réelle et sérieuse	p. 354
A : Les sanctions prévues par l'article L 122-14-4 du code du travail	p. 354
B : Les sanctions prévues par l'article L 122-14-5 du code du travail	p. 354
Section III : L'ordre des licenciements	p. 354
I : Les fonctions d'un ordre des licenciements	p. 354
II : La définition des critères	p. 355
A : La définition des critères par la convention collective	p. 356
B : La définition des critères par le chef d'entreprise	p. 356
III : L'application de l'ordre des licenciements	p. 357
A : La présentation des critères aux représentants du personnel	p. 357
B : La présentation des critères aux salariés	p. 358
IV : Les sanctions du non-respect de l'ordre des licenciements	p. 358

LEÇON 16 : LES CONSEQUENCES DE LA RUPTURE	p. 361
Section I : Les obligations issues de la rupture du contrat de travail	p. 362
I : Le préavis	p. 362
A : Le champ d'application du préavis	p. 362
B : La durée du préavis	p. 363
C : L'exécution du préavis	p. 365
1 : Le maintien de la relation de travail	p. 365
2 : L'interruption ou l'inexécution du préavis	p. 366
D : L'indemnité compensatrice de préavis	p. 368
II : La priorité de réembauchage	p. 370
III : Les indemnités de licenciement et compensatrice de congés payés	p. 373
A : Les indemnités de licenciement	p. 374
1 : Le principe et la nature juridique	p. 374
2 : Les conditions d'attribution	p. 374
3 : Le montant de l'indemnité	p. 375
4 : L'indemnité conventionnelle ou contractuelle	p. 376
B : L'indemnité compensatrice de congés payés	p. 377
IV : La réactivation du bassin d'emploi	p. 379
Section II : La délivrance des documents sociaux	p. 381
I : Le certificat de travail	p. 381
II : L'attestation A.S.S.E.D.I.C.	p. 382
III : Le reçu pour solde de tout compte	p. 382
Section III : La transaction	p. 384
I : Les conditions de validité de la transaction	p. 384
A : Les conditions générales de validité	p. 384
B : Les conditions particulières de validité	p. 386
II : Les effets de la transaction	p. 389
Index	p. 391